



Calendrier

Remarque : Toutes les heures sont exprimées en heure avancée de l'Est

- Les inscriptions se terminent le **31 mai 2021 à 23 h 59**. **Nous tentons de confirmer les sélections dans les 72 h après réception des formulaires remplis.**
- Les équipes sélectionnées doivent soumettre :
 - Une description du personnage et une vidéo expliquant l'exécution des costumes **et un plan provisoire du script ou de la vidéo** (plus d'informations sur la durée et les détails vous seront fournis après inscription) pour le **5 juin 2021**.
 - Une vidéo avec les fichiers vidéo et le script, les fichiers audio, la liste des personnes ayant aidé à la production, et la vidéo d'introduction pour le **12 juin 2021**.
 - L'heure limite est de 23 h 59 HAE pour chacune des dates mentionnées ci-dessus.
- L'heure du spectacle n'a pas encore été décidée. Comme tous les éléments de la compétition se déroulent en ligne, le spectacle sera enregistré au préalable.

Tous les documents écrits doivent être rédigés en anglais. Les vidéos peuvent être en français, à la condition que les demandes au regard des sous-titres énoncées dans la section Jugement des vidéos soient respectées.

Inscription

Pour participer à la compétition, votre équipe doit remplir le [formulaire d'inscription](#) pour les préliminaires canadiens du championnat vidéo du World Cosplay Summit 2021 pendant la période d'inscription indiquée ci-dessus. Dans le formulaire, il vous sera demandé :

- Les informations de l'équipe : le nom et une courte biographie.
- Vos coordonnées : nom, date de naissance, sexe, adresse postale, téléphone, adresse courriel.



- Expériences de cosplay : paragraphe sur les raisons pour lesquelles vous aimez le cosplay, court historique des costumes et des prix importants, descriptions et photos de quatre de vos costumes préférés.
 - Reconnaissance que chaque membre a lu les règles du concours ci-dessous et qu'il s'engage à les respecter.
-

Règles générales

1. Seules les équipes de deux (2) personnes sont autorisées à participer. Un participant peut être membre d'une seule équipe à la fois.
 2. Les gagnants du **concours préliminaire canadien pour le championnat vidéo du World Cosplay Summit 2021** représenteront le Canada lors du **championnat vidéo du World Cosplay Summit 2021**. L'équipe gagnante du **concours préliminaire canadien pour le championnat vidéo du World Cosplay Summit 2021** ne voyagera pas à Nagoya, au Japon, pour participer aux événements en personne.
 3. Le **championnat vidéo du World Cosplay Summit 2021** est planifié pour le 8 août (dimanche) de 19 h à 20 h JST (6 h à 7 h HAE). L'équipe gagnante des préliminaires canadiens devra être disponible pour un appel vidéo Zoom à ces heures. De plus, il leur sera demandé de coopérer au cas où d'autres apparitions vidéo soient nécessaires, ces dernières étant déjà annoncées et prévues. Ces événements seront tenus uniquement en ligne.
 4. Les participants sont tenus à respecter les mesures régionales, provinciales et nationales en place pour réduire l'avancée de la COVID-19 dans la production de leurs costumes, vidéo et toute production nécessaire à leur participation dans cette compétition.
-

Règles d'admissibilité

1. Chaque membre de l'équipe devra être âgé d'au moins 18 ans le 7 août 2021.



2. Chaque membre de l'équipe doit être un citoyen canadien ou résident permanent du Canada possédant un passeport valide ou une carte de résident permanent.
 3. Aucun membre de l'équipe ne doit avoir participé à la ronde préliminaire ni à la finale d'un autre pays participant au **championnat 2021 du WCS** au Japon.
 4. Aucun membre de l'équipe ne peut avoir été un membre d'Équipe Canada l'année précédente. À titre d'exemple, les membres d'Équipe Canada du **Championnat 2019 du WCS** au Japon ne peuvent pas participer à nouveau avant le **Championnat 2021 du WCS** au Japon.
-

Règles pour les costumes et les accessoires

1. Les costumes portés par l'équipe doivent être pour des personnages provenant de la même source.
2. Les costumes doivent provenir d'anime japonais, de manga, de jeux vidéo, ou de tokusatsu. Les sources suivantes ne sont pas autorisées :
 - Œuvres de théâtre ou de cliques, fan art, doujinshi, et films de « live-action » inspirés de mangas, d'animes, ou de jeux vidéo
 - Les jeux provenant de matériel non japonais, comme Disney ou Star Wars, même si le jeu peut avoir été créé au Japon
 - Tout travail qui ne peut être vendu à des personnes de moins de 18 ans
3. Il est interdit d'utiliser des illustrations ou des logos de marque indépendante sur l'équipement ou les accessoires.
4. Les pièces qui seront prises en compte dans le Jugement du Personnage sont uniquement les pièces qui sont nécessaires à son expression : les costumes, les perruques, les accessoires de démonstration, le maquillage.
Spécifiquement, ils sont limités au A) et B) ci-dessous :
 - A) « Costumes » désigne ce que le cosplayer porte.
 - B) « Accessoires de démonstration » désigne tout objet qui peut être porté par les cosplayers sans assistance, tels que les armes ou autres pièces portées par les personnages durant leur performance.
 - C) Cette catégorie désigne les objets non mentionnés dans A) et B) (les objets qui ne seront pas évalués dans le jugement du personnage).



- Les objets apparaissant dans la vidéo qui ne sont ni portés ni utilisés par les cosplayers au moins une fois durant leur performance relèvent de la catégorie C et ne sont pas inclus dans le Jugement du Personnage.
 - Les effets spéciaux dessinés par les participants tels que l'animation ou la CG relèvent de la catégorie C et ne sont pas inclus dans le Jugement du Personnage.
5. Tous les éléments jugés doivent être confectionnés par les représentants. Une proportion de 75% ou plus des pièces doit être faite main. Si des amis et des membres de la famille ont aidé lors du processus de création, cela doit être indiqué clairement dans le dossier du personnage. S'il est déterminé que 25% ou plus d'une pièce n'a pas été réalisé à la main, cette pièce sera exclue de l'évaluation.
 6. Les pièces achetées en magasin ne seront pas incluses dans l'évaluation.
 7. Si des détails de la pièce originale sont changés, cela doit être présenté clairement dans le dossier du personnage et aussi expliqué dans le jugement du personnage.
-

Règlement de présentation

1. Le temps de présentation se limite à **2 minutes 30 secondes**. Toutes vidéos dépassant cette limite seront éditées afin de la respecter. Il n'est pas nécessaire d'utiliser l'entièreté des 2 minutes 30 secondes.
2. Tous les participants doivent faire au mieux pour la préservation de leur environnement de tournage. Si le lieu de tournage n'est pas sur la propriété privée des participants, veuillez vous assurer d'avoir les autorisations et permissions nécessaires. Veuillez fournir des copies de ces permissions lors de l'envoi de la vidéo.
3. De plus, toutes mises en scène et tous accessoires doivent être retirés proprement afin de garantir qu'aucun dommage n'a été occasionné au lieu de tournage.
4. Un travail de montage vidéo de base doit être fait par les participants eux-mêmes, mais l'ajout de CG ou d'effets spéciaux peut être fait par quelqu'un d'autre à condition que leur travail soit crédité correctement. Un montage vidéo de base se définit par le montage fait pour limiter la durée de la vidéo aux 2 minutes 30 secondes permises.



5. Afin de s'assurer de la sécurité des participants, l'usage d'armes dangereuses achetées en magasins, d'armes à feu, d'imitations d'épées, de katanas ou d'autres objets similaires aux bords renforcés en métal est interdit. De plus, les performances contenant un feu réel ou des substances dangereuses nécessitant une manipulation particulière sont également interdites.
6. Les tournages sans permission dans des lieux publics ou privés n'appartenant pas à la l'équipe, comme les tournages « guerrilla-style » volontairement réalisés sans autorisation sont interdits.
7. La présence de figurants est autorisée dans votre vidéo. Vous pouvez également créer des personnages numériques (animation, CG), mais dans ce cas, le doublage doit être fait par l'un des participants. Les personnages numériques ne peuvent être copiés ou tracés à partir d'un design original.
8. Les participants peuvent interpréter plusieurs personnages, mais tout personnage n'étant pas inscrit pour la compétition sera exclu du jugement de personnage et du jugement de la mise en scène en vidéo. L'usage de costumes achetés en magasins est autorisé pour les figurants. Veuillez noter que la durée **totale** permise de scènes dans lesquelles aucun participant n'est à l'écran est de 15 secondes. Pour le reste de la vidéo, au moins l'un des participants doit être à l'écran. Si les 15 secondes sont dépassées, les points seront retirés selon ces modalités :
 - 15.1 ~ 16 secondes : déduction de 5 points
 - 16.1 ~ 17 secondes : déduction de 5 points
 - Après ceci, 5 points seront déduits pour chaque seconde dépassée
 - Pour toute durée de plus de 20 secondes ou plus, un score inconditionnel de 0 sera attribué.
9. Tout contenu qui enfreint les règles des plateformes de diffusion continue et qui peut changer la classification d'âge afin de visionner la vidéo est interdit. Cela inclut, mais ne se limite pas aux points suivants. Les participants doivent lire le règlement complet ici :
https://www.youtube.com/intl/ALL_fr/howyoutubeworks/policies/community-guidelines/
 - A) L'usage d'illustrations officielles ou de logos de WCS ou de logos et images édités en vidéo, d'animation, d'effets spéciaux, d'effets sonores, de musiques d'autres contenus originaux protégés par le droit d'auteur ou enfreignant le droit d'auteur de quelqu'un d'autre.
 - B) L'utilisation excessive d'expression ou de récit sexuels.



- C) Les expressions de violence détestable, telles que les démonstrations de sang, de vomis, d'attaques ou de tortures.

 - D) Les contenus encourageant les discours de haine, le suicide ou le harcèlement.

 - E) Les concours vidéo pouvant provoquer des blessures graves ou les encourager.
-

Détails techniques :

Audio : Stéréo au moins 192kbps

Image: 1920×1080 pixels, Résolution d'écran de 1080p, Aspect ratio 16:9

Si vous utilisez une vidéo en arrière-plan, envoyez-la en fichier vidéo mixé avec le fichier audio dans l'un des formats suivants : MOV, AVI ou WMV.

Veillez noter que des sous-titres seront mis sur la vidéo gagnante par le WCS Japan Office. Les sous-titres apparaîtront sur le ¼ du bas de la vidéo.

Règles audio

1. Les vidéos doivent être en anglais ou en français. Si filmée en français, la vidéo doit avoir des sous-titres en anglais. Les sous-titres sont sur ¼ du bas de la vidéo.
2. La musique utilisée dans la vidéo doit être jouée ou créée par un membre de l'équipe s'il s'agit de musique pouvant être soumise à la gestion des droits par JASRAC. Sinon, il faut utiliser une musique et un son libre de droit.
3. Les pistes audio contenant les voix originales et toute image ou scène provenant du matériel source ne sont pas autorisées. Il est également interdit d'utiliser des sources dont l'équipe participante ne détient pas les droits.



Règles sur les médias

1. Des renseignements sommaires, tels que les alias de cosplay, les photos, les expériences, etc., peuvent être utilisés par la presse. Les noms réels et les coordonnées personnelles des participants resteront privés. Si vous souhaitez que votre vrai nom soit divulgué à la presse, veuillez l'indiquer sur votre formulaire d'inscription ou le mentionner lors de votre présentation. Les détails personnels (date de naissance, adresse, nom légal si un autre nom est utilisé, etc.) fournis lors de l'inscription ne seront pas divulgués sans autorisation préalable du participant.
 2. Les médias tels que les émissions de télévision, les sites Web, journaux, magazines, etc., sont autorisés à utiliser les photos et les images de la finale canadienne. En soumettant votre C.V., vous acceptez qu'aucune compensation ou indemnité ne vous soit versée si votre portrait est utilisé.
 3. Après le World Cosplay Summit Canada 2021, tous les médias, y compris, mais non limité aux images, montage vidéo ou photo, photographies, programmes diffusés, DVD, etc. des candidats deviennent la propriété de l'équipe organisationnelle du WCS Canada et d'Otakuthon. Aucune compensation ne sera fournie si votre portrait est utilisé.
-

Annulations

Toutes les annulations doivent être effectuées au moins 72 heures avant le concours. Un manquement à ce règlement se traduira par l'exclusion du concours l'année suivante.



Jugement

Toutes les équipes sont évaluées sur un total de 150 points. 50 points pour la confection et 100 points pour la vidéo. Le pointage attribué pour chaque section sera la moyenne des pointages attribués pour chaque équipe par les juges dans chaque catégorie.

Évaluation de la confection (50 points)

Les points pour la production des pièces principales de l'expression des personnages (costumes, accessoires de démonstration, etc.) sont attribués selon les critères suivants :

1. Fidélité de la conception des costumes (30 points)

Les costumes confectionnés sont évalués en les comparant avec le design des costumes dans l'œuvre originale dont ils sont tirés. Si les costumes sont complètement identiques à ceux de l'œuvre originale, les 30 points sont accordés. S'ils sont complètement différents, le score le plus bas de 0 point est donné. Dans les cas où une partie du costume diffère de l'œuvre originale, tant que le costume évalué reste dans l'esprit du personnage et de l'œuvre originale, le design et le choix de la couleur sont laissés à la discrétion des cosplayers et les différences entre le costume évalué et le costume original n'auront pas d'incidences sur le pointage (par exemple, dans les mangas en noir et blanc, il n'est pas possible de connaître la couleur exacte des costumes).

2. La qualité du costume (10 points)

Les costumes sont évalués selon plusieurs critères, tels la construction générale du costume, la fluidité du costume une fois porté par le participant, le choix approprié de matériaux, etc.

3. Technique (10 points)

Évaluation des compétences de conception de costumes. Les costumes conçus en faisant usage de techniques exigeantes se verront attribuer plus de points que les costumes nécessitant des compétences basiques. Ces critères concernent plus la qualité de la technique que le nombre de techniques utilisées. Si des techniques spéciales, telles que des transformations ou autres mécanismes sont utilisés, ces concepts seront évalués ici.



Jugement de la vidéo (100 points)

Des points sont accordés pour la vidéo réalisée selon les trois critères suivants :

1. Conception (45 points)

L'efficacité avec laquelle les participants ont utilisé les 2 minutes 30 secondes pour créer et monter la mise en scène de la vidéo. L'utilisation efficace de la composition de l'histoire pour attirer les spectateurs. Et la qualité de la mise en scène et des éléments techniques utilisés.

2. Mise en scène (45 points)

Une évaluation de la performance dans son ensemble, incluant le niveau de chant, de danse ou tout autre élément présent dans la performance, le niveau d'expression des participants dans les scènes avec peu d'action ou pas du tout, et le niveau de prestation du dialogue.

3. X factor (10 points)

Une évaluation individuelle du point de vue de chaque membre du jury au regard d'éléments qui ne peuvent être mesurés selon les critères énoncés dans les points 1) et 2), tels que les idées originelles de mises en scène et de vidéo rendant la vidéo attractive et divertissante, ou permettant au spectateur de se sentir captivé par l'histoire.

En cas de doute, veuillez contacter wcs@otakuthon.com pour toutes vos questions.



Schedule

Note: All times are set in Eastern Daylight Time

- Registration closes on **May 31, 2021, at 11:59 PM. We are aiming to confirm acceptance within 72h of receipt of full application.**
- Selected teams must submit:
 - A character report and workmanship video explaining the creation of the costumes **and tentative script/video plan** (time limit and details will be provided following registration) by **June 5, 2021.**
 - An entry video which includes video resources, a script, audio resources, a list of persons cooperating in the production, and an introduction video by **June 12, 2021**
 - Deadlines are at 11:59 EDT on each of the dates listed above.
- Online show time to be determined. As all elements of the competition are virtual, the show will be pre-recorded.

All written material must be submitted in English. Videos may be submitted in French, provided the subtitling requirements outlined in the Video judging criteria section are met.

Registration

To participate in the competition, your team must complete the 2021 Canadian Preliminaries for World Cosplay Summit [Registration Form](#) during the registration period as specified above. In the form you will be asked for the following:

- Team Information: name, short biography.
- Contact Information: name, date of birth, gender, postal address, phone number, email address.
- Cosplay History: paragraph about why you love cosplay, short history of major costumes and awards, descriptions and photos of four of your favourite past costumes.
- Acknowledgment that each member has read and agreed to follow the rules of the competition as outlined below.



General Rules

1. Only teams of two (2) people are permitted to enter. A participant can only be a member of a single team.
 2. Winners of the **2021 World Cosplay Championship Video Division - Canadian Preliminaries** will represent Canada in the **2021 World Cosplay Championship Video Division**. The winning team of **World Cosplay Championship Video Division - Canadian Preliminaries** will not travel to Nagoya, Japan to participate in the events in person.
 3. The **World Cosplay Championship Video Division** is scheduled on August 8 (Sunday) from 19:00 to 20:00 JST (06:00 to 07:00 EDT). The winning team of the Canadian Preliminaries must be available for a live connection via Zoom at that time. Additionally, the winning team should also be available for future live appearances, which will be announced and arranged in advance. Participation in these events will be solely virtual.
 4. Participants are required to abide by all regional, provincial, and national COVID-19 safety and containment measures while making their costumes, filming, and producing the materials required for their participation in this competition.
-

Eligibility Rules

1. Each team member must be at least 18 years of age on **August 7** (date of show).
2. Each team member must either be a citizen or permanent resident of Canada possessing a valid passport or permanent resident card.
3. No team member may have participated in another country's preliminaries nor finals for the 2021 WCS Championship in Japan.
4. No team member may have judged another country's preliminaries nor finals for the 2021 WCS Championship in Japan.
5. No team member may have been a member of Team Canada in the previous year. Example: Members of Team Canada for the 2019 WCS Championship in Japan may not compete again until the competition for the 2021 WCS Championship in Japan.



Costumes and Props Rules

1. Costumes worn by a team must be characters from the same source material.
2. Costumes must be from a Japanese anime, manga, video games, or tokusatsu. The following sources are not allowed:
 - coterie/theatre works, fan art, doujinshi, and live-action movies based on manga, anime, or games.
 - games with non-Japanese source material, for example, Disney or Star Wars, even if the game may have been made in Japan.
 - any work inappropriate for persons under the age of 18 years.
3. It is not permitted to use unrelated trademarked illustrations or logos on equipment or props.
4. Items that are assessed in the Character Judging are only those items that are necessary to express the character -- the costumes, wigs, hand props, make-up. Specifically, these are limited to A) and B) below:
 - A) "Costumes" refer to what the cosplayers wear.
 - B) "Hand props" refer to objects that can be carried by cosplayers without assistance, such as weapons or items held by characters during scenes during the performance.
 - C) This category refers to objects not included in A) and B). (These are not assessed in the Character Judging.)
 - Objects appearing in the cosplay presentation video which are not worn or used by the cosplayers at least once during the performance fall under the C) category and are not included in the Character Judging.
 - Special effects drawn by contestants in animation or CG are considered to fall under the C) category and are not included in the Character Judging.
5. All items to be judged should all be made by representatives. A proportion of 75% or more of the items must be handmade to qualify. If friends or family members have assisted in the creation process, this should be clearly presented in the character report. If it is determined that 25% or more of an item is not made by hand, the item will not be included in the judgment.
6. Shop-purchased items will not be eligible for judging.
7. If details of the original are changed, this must be clearly presented in the character report and also explained during the Character Judging.



Presentation Rules

1. The performance time limit is **2 minutes 30 seconds**. Any video over this time limit must be edited to this limit. You do not need to use the entire 2 minutes 30 seconds.
2. Participants are required to ensure the preservation of their filming environment. If filming at a location that is not the private property of either of the participants, please ensure that proper permissions and authorizations are obtained if required. Provide copies of these permissions when submitting your video.
3. All sets and props must be properly dismantled and removed after filming and participants are encouraged to avoid doing anything that would cause lasting damage to filming locations.
4. Basic video editing must be made by the representatives. However CG or visual effects done by someone other than the representatives are allowed as long as the credit for this work is properly attributed. Basic video editing is defined as editing done to ensure the finished length of the video is no longer than 2:30 minutes.
5. To ensure the safety of competitors, the use of dangerous weapons such as shop-purchased blunt instruments, firearms, imitation swords, and katanas or similar items are prohibited. Additionally, performances with actual fire or dangerous substances that require special care in handling are also prohibited.
6. Filming without permission in public or private places which are not the property of the team, as well as 'guerrilla-style', unauthorized filming is prohibited.
7. You may have non-participants as extras in your video. You may also create characters digitally (animation, CG) but the voice acting must be performed by the participants. Digitally created characters cannot be copied or traced from source designs.
8. Participants can perform multiple characters, but any character other than their primary entry is excluded from Character Judging and Acting in Video Judging. The use of commercially available costumes is allowed for extras. Please note that the **total** time permitted for scenes in which neither participant is on screen is 15 seconds. For the remainder of the time, at least one participant must be on screen. If the 15 second time limit is exceeded, points will be deducted as follows:
 - 15.1 ~ 16 seconds: 5 point deduction
 - 16.1 ~ 17 seconds: 5 point deduction
 - Hereafter, there will be a 5 point deduction for every second in excess



- For an excess time of 20 seconds or more, an unconditional score of 0 will apply.
9. Content that violates the guidelines of streaming platforms and that may change the age rating of the video will be prohibited. These include, but are not limited to, the following points. Participants should review the full guidelines for details: YouTube:
- https://www.youtube.com/intl/en_us/howyoutubeworks/policies/community-guidelines/
- A) The use of official illustrations or logos from the WCS or official logos and copyrighted images edited into videos, animation, special effects, copyrighted sound effects and copyrighted music from other original works or violating someone's copyright.
- B) Excessive sexual expression or narration.
- C) Violent expressions such as excessive descriptions of blood, vomit, assault, and torture.
- D) Contents instigating hate speech, suicide, and bullying.
- E) Video challenges which encourage activities that may lead to serious injury.

Technical Details:

Sound: Full Stereo at least 192kbps

Image: 1920×1080 pixels, Screen resolution 1080p, Aspect ratio 16:9

If using a background video, submit it as a video file mixed with the sound clip in one of the following file formats: MOV, AVI, or WMV.

Please note that subtitles will be applied to the winning entry by the WCS Japan Office. Subtitles will appear on the bottom ¼ of the video.



Audio Rules

1. Videos should be in English or French. If filming in French, English subtitles are required. Subtitles should be in the bottom $\frac{1}{4}$ of the video.
 2. Music used in the video must be played or created by representatives if it is music which would otherwise be subject to rights management by JASRAC, or it must be copyright-free music and sound clips.
 3. Works of voice actors from original productions and the copying or tracing of scenes or images appearing in original works or sources where the copyright holder is someone other than the representative team for use in background videos is not permitted.
-

Media Rules

1. Resume information, such as cosplay aliases, photos, experiences, etc., may be used for press. Real names and personal contact information will be kept private. If you want to use your real name for media presentations, please note this in your submission. Personal details (date of birth, address, legal name if other name being used, etc.) submitted as part of the registration process will not be distributed without prior consent of the participant.
 2. Media such as TV programs, websites, newspapers, magazines, etc., may use photos and images of the Canadian Finals. By submitting your resume, you agree that no compensation will be provided, should your likeness be used.
 3. After the World Cosplay Summit Canada, all media, including but not limited to images, photographs, footage, programs broadcast, DVDs, etc., of the contestants will become the property of the WCS Canada organizational team, WCS Japan Office, and Otakuthon. No compensation will be provided, should your likeness be used.
-

Cancellations

All cancellations must be made at least 72 hours prior to the competition. Failure to do so will result in the exclusion from the following year's competition.



Judging

All teams will be scored out of a possible total of 150 points: 50 points for the Workmanship category and 100 points for the Video category. The score for each section will be the average of the scores awarded to each team by the judges in each category.

Workmanship judging (50 points)

Points are awarded according to the following three criteria related to the production of the main elements that express the character (costumes, hand props, etc.):

1. Level of precision in the costumes (30 points)

The costumes are evaluated by comparing the actual costumes with the design of the costumes in the original work. If the actual costumes are completely identical to the costumes in the original work, the full 30 points are awarded. If completely different, the lowest score of 0 point is given. In cases where there is an unknown part of a costume that appears in the original work, as long as the costume portrayed for judging is true to the spirit of the character and the atmosphere of the original work, design construction and choice of color are left up to the discretion of cosplayers, and differences between it and the image submitted of the costume in the original work will not affect scoring. (ie: In black and white manga, it is not possible to know the correct color of costumes)

2. Costume Quality (10 points)

The costumes are evaluated according to multiple factors, such as how well the costume is constructed overall, how well it fits the participant, appropriate choice of materials, etc.

3. Technique (10 points)

Evaluation of costume-making skills. Costumes that have been made by utilizing a variety of challenging techniques are scored higher than those using a few basic skills. This criteria looks more at the quality level of the techniques rather than the number of techniques employed.

If any special techniques such as transformation or other mechanisms are used, they will be evaluated here.



Video Judging (100 points)

Points are awarded for the produced video footage according to the following three criteria:

1. Conception (45 points)

The video's efficiency to use the 2:30 minutes to establish a scene. The team's ability to create an effective story composition which easily appeals to viewers, along with the quality of scene composition and scene arrangement techniques are judged in this section.

2. Acting (45 points)

An evaluation of the general impression of the performance, including the quality of singing, dancing or other active elements in the performance and how well rehearsed they appear, of the expressiveness of performers in scenes with simple or no action, such as the delivery of dialogue.

3. X factor (10 points)

An additional evaluation from the individual viewpoint of each judge regarding elements that cannot be measured within the criteria of points 1) and 2), such as the creativity and number of original ideas in the video that provide appeal and entertainment value, or its effectiveness in immersing the viewer in the story.

If you are unsure about any of the rules, contact wcs@otakuthon.com with any questions you may have.